

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 14 novembre 2013**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par M. BON).

Membres excusés : (4) M. BARRON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 6 novembre 2013

**Délibération n° : 56-2013**

**Objet : Soirée « Seuls en fête » 2013 – demande de subvention exceptionnelle**

Depuis plusieurs années, le collectif d'associations caritatives et humanitaires de Dijon organise, en fin d'année, une soirée de solidarité destinée aux personnes seules ou en difficulté sociale.

Cette année, l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera le vendredi 20 décembre 2013, salle Devosge, est prise en charge par la Croix Rouge de Dijon. Elle se déroulera sous forme d'une soirée lors de laquelle un buffet froid et une ou plusieurs animations seront proposés.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- autorisent le versement d'une subvention exceptionnelle de 700 € à la Croix Rouge Française de Dijon au titre du Collectif d'associations « Seuls en Fête » pour 2013,
- décident que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :


Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le : 19 NOV. 2013  
Nathalie POPADYAK



**PUBLIÉ LE 15 NOV. 2013**